



Terrasse sur zone agricole

Par ITWT

Bonjour à tous,

Je suis vraiment dans le flou concernant la construction d'une terrasse.

Je m'explique : je possède une parcelle qui est découpée en deux zones. Une zone constructible, où ma maison est construite, et une zone agricole, à ras ma maison.

J'aimerais construire une terrasse béton le long de ma maison, mais celle-ci se trouverait donc sur la zone A.

Suite à la lecture de cet article, je me suis dit qu'il serait possible de construire cette terrasse.

[url=http://www.courrierdesmaires.fr/52589/les-nouvelles-regles-durbanisme-mises-en-oeuvre-par-la-loi-macron/]http://www.courrierdesmaires.fr/52589/les-nouvelles-regles-durbanisme-mises-en-oeuvre-par-la-loi-macron/[/url]

Est-ce que je me trompe ?

Le PLU de ma commune m'empêche-t-il de faire cette terrasse ?

[url=https://drive.google.com/file/d/18Gvhj6zVXI3qjk837m0lxywdXXvDX-NN/view?usp=sharing]https://drive.google.com/file/d/18Gvhj6zVXI3qjk837m0lxywdXXvDX-NN/view?usp=sharing[/url]

Je ne suis pas doué en droit, c'est pour cela que je fais appelle à vous :-)

Mille mercis d'avance ;-)

PS : je ne veux pas demander à la mairie si ma construction est autorisée ou non :-)